



Commission Régionale de Cyclisme

PUBLICATION DE COURSE

Titre de l'épreuve : 7ème CYCLO CROSS de Fesches-le-châtel
Championnat du DOUBS

Date de l'épreuve : Samedi 14 Novembre 2020

Club organisateur : Club Cycliste d'ETUPES

Coueurs admis : Toutes Catégories

Licenciés FSGT + Non licenciés (avec certificat médical de – d'1 an)
VTT admis. Les épreuves sont ouvertes aux licenciés FSGT, ainsi qu'aux non licenciés et aux licenciés d'autres fédérations sportives, à l'exception des seuls licenciés FFC totalisant plus de 200 points au classement national FFC établi au 1er septembre 2019.

Engagements à faire parvenir : pour le **12 novembre 2020** à

CC ETUPES 9 rue des roses 25460 ETUPES
Tél. : 03 81 94 18 72
mail : ccetupes@cetupes.net

Tarifs : Pour les licenciés FSGT 5 € par chèque, 8€ sur place, 10 € pour les non licenciés.
Gratuit de poussins à Benjamins.

Dossards : à partir de 12H 00 Salle des sports (stade Georges André Rue du 18 novembre 25490 Fesches le châtel).

Départs : Mairie de Fesches le châtel.

13 h 00 : poussins (pour 7 mn), pupilles (pour 10 mn), Benjamins (pour 15 mn)

13 h 45 : Minimes (20 Minutes) + Cadets, Féminines, SV4 et Anciens (30 Minutes)

14 h 45 : Juniors + Espoirs + Seniors + Vétérans (45 Minutes)

Remise des prix, douches et vestiaires : Stade Georges André.

Renseignements : Michel VAUTHERIN : 06 08 12 86 03

Important : Le règlement des épreuves sera celui de la commission régionale de Cyclisme FSGT. Le port du casque rigide est obligatoire pour toutes les épreuves. Les commissaires seront ceux désignés par la fédération.